



La Région Souss Massa se dote d'un cluster de l'industrie cosmétique

La Région Souss Massa se dote d'un cluster de l'industrie cosmétique. Particulièrement riche en plantes médicinales et aromatiques, la région Souss Massa offre d'innombrables potentialités de développement de produits dérivés, tout spécialement dans l'univers des cosmétiques. Conscients de cette opportunité exceptionnelle, les acteurs du territoire conjuguent aujourd'hui leurs expertises et mettent en place des mécanismes visant à promouvoir l'industrie cosmétique dans la Région Souss Massa. C'est ainsi que le 18 mars 2022, une convention cadre a été signée entre l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques, l'Université Ibn Zohr et le Centre Régional d'Investissement Souss Massa. Ce partenariat a pour principaux objectifs de créer un cluster pour les investisseurs en industrie cosmétique et de les accompagner par des formations, de l'expertise et des possibilités d'incubation. Un partenariat entre l'ANPMA, l'UIZ et le CRI-SM. Le projet de création d'un cluster en cosmétologie se concrétisera sur la base d'un partenariat durable entre trois institutions signataires. Qui sont-elles ? L'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques de Taounate, placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, est une institution qui oeuvre à l'organisation de la filière des Plantes Médicinales et Aromatiques dans le pays. L'Université Ibn Zohr, pour sa part, constitue aujourd'hui un acteur incontournable du développement territorial avec plus de 138.000 étudiants accueillis à travers 5 régions du Royaume. Le CRI-SM est désormais sur tous les fronts à travers son rôle accru



de promotion de l'investissement et d'accompagnement des porteurs de projet au niveau de la région Souss Massa. La collaboration entre ces parties sera conduite conjointement par les chercheurs et cadres des trois institutions. Favoriser la création d'une pépinière d'entreprises privées pour une industrie résiliente, performante et inclusive. La collaboration entre les trois institutions sera axée autour de thématiques d'expertise, de formation et de recherche-développement et prendra plusieurs formes : programmes coordonnés de recherche, missions d'assistance scientifique et technique, mutualisation des moyens de recherche, échange d'expertises, d'informations, de documentation et de matériel de recherche. L'adhésion au cluster permettra aux industriels de bénéficier de formations sur les procédures d'installation des PME et Startups, ainsi que d'encouragements aux actions d'innovation, d'incubation et de valorisation des résultats des recherches. Cette nouvelle dynamique impulsée au secteur cosmétique permettra le développement d'une industrie performante et résiliente au niveau de la région Souss Massa, de promouvoir le « Made in Souss Massa » au niveau national et international, d'explorer les opportunités d'export en tirant profit de la richesse du territoire, des savoir-faire locaux et des résultats des recherches scientifiques menées. Soutenir la recherche scientifique et l'innovation dans la filière des plantes aromatiques. Plusieurs facteurs ont motivé la création d'un cluster régional de l'industrie cosmétique, notamment la place actuelle donnée à la recherche scientifique et à l'innovation, et l'importance de la filière des Plantes Médicinales et Aromatiques pour le développement socio-économique du Royaume. Cette initiative suit également les orientations du nouveau modèle de développement qui stipulent que le secteur public doit jouer un rôle essentiel pour stimuler l'initiative privée, de même que la nouvelle dynamique engendrée par la construction participative du Plan d'Accélération de la Transformation de l'Ecosystème de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (Pacte ESRI 2030). Enfin, il y a l'intérêt majeur que portent l'ANPMA, l'UIZ et le CRI-SM à l'ouverture sur les acteurs professionnels et socio-économiques, notamment les industriels et les unités de valorisation des plantes médicinales et aromatiques ou de toute autre substance d'intérêt cosmétologique. Source web par : atlasoriginal